

lé au même endroit. Les descriptions de Jérémie, dont il est parlé au second Livre des Maccabées chap. 2. vers. 1. La Prophetie de Jonas qui est perdue. Les memoires de Jean Hircan, & les Livres de Jason, dont il est fait mention dans le second Livre des Maccabées.

On demande si ces Livres citez dans l'Ancien Testament estoient Canoniques. Cette question me semble assez inutile, puisqu'il ne nous en reste plus rien à present. Il est certain, qu'ils ne font point Canoniques au sens que nous avons expliqué, c'est-à-dire qu'ils n'ont jamais été dans le Canon des Juifs, ni dans ceux des Chrétiens. Personne ne sçait s'ils eussent dû y être mis s'ils fussent restez. Comme l'on ne sçait point non plus s'ils estoient écrits par l'inspiration de Dieu, ou s'ils estoient des ouvrages des hommes. Ce dernier est toutefois bien plus vrai-semblable. Premièrement, parce que la plupart aiant été composez avant Esdras, il les eût mis dans le Canon des Juifs s'il les eût considerez comme des Livres divins. Secondement, parce qu'autrement il faudroit dire, que l'Eglise seroit privée d'une grande partie des Livres divins. Troisièmement, parce que les Apôtres n'ont cité que ceux que nous avons, comme des Livres de l'Ecriture. Quatrièmement, parce que les Peres conviennent, que ces Livres estoient apocryphes, & mettent même en cerang le Livre d'Enoch cité par l'Apôtre saint Jude. C'est le sentiment d'Origenes, de S. Jérôme, de S. Augustin, & de tous les Peres, à l'exception de Tertullien. Car voyez que Theodoret & quelques autres Peres Grecs donnent la qualité de Prophetes, aux Auteurs des écrits cités dans les Livres de l'Ancien Testament, il ne s'en suit pas néanmoins qu'ils eussent composé ces anciens memoires par l'inspiration de Dieu. Il n'est pas nécessaire que tous les écrits & les discours d'un Prophete soient inspirez du Ciel. C'est pourquoi S. Augustin remarque tres-judicieusement dans le chap. 38. du 23. Livre de la Cité de Dieu, que quoique ces Livres cités dans l'Ecriture sainte aient été écrits par des Prophetes que le S. Esprit inspireroit, il n'est pas néanmoins nécessaire de dire qu'ils soient divinement inspirez. Car, dit-il, ces Prophetes pouvoient écrire tantost comme des hommes particuliers avec une fidelité historique, & tantost comme des Prophetes qui suivoient l'inspiration du Ciel. *Alia sicut homines historici diligentia, alia sicut Prophetas inspiratione divina scribere potuisse.*

Venons maintenant aux Livres, qui sont hors du Canon de l'Ancien Testament, que nous avons encore presentement. En voici

le Catalogue. L'Oraison du Roi Manassés captif en Babylone citée dans le second Livre des Paralipomenes, où il est dit, qu'elle est tirée des discours d'Osai, ce qui a été traduit en Grec des discours des Voians, ou des Prophetes. Elle est à la fin des Bibles ordinaires, elle n'est point élevée, mais pleine de tres-bons sentimens. Les Peres Latins l'ont souvent citée. On ne l'a ni en Grec, ni en Hebreu, mais seulement en Latin.

Le troisieme, & le quatrieme Livre d'Esdras sont aussi en Latin dans les Bibles ordinaires, après l'Oraison de Manassés. Le troisieme, dont on a le Grec, est une repetition de ce qui est dans les deux premiers, il est cité par saint Athanase, par Saint Augustin, & par Saint Ambroise. Saint Cyprien semble même l'avoir connu. Le quatrieme, qu'on n'a qu'en Latin, est plein de visions & de songes, & de quelques erreurs. Il est d'un autre Auteur, que le troisieme, car outre la difference de style, l'un contre dix-neuf generations d'Aaron à lui, & l'autre n'en conte que quinze.

Le troisieme Livre des Maccabées contient la délivrance miraculeuse des Juifs, que Phison avoit fait exposer dans un Amphitheatre d'Alexandrie à la fureur des Elephans. Joseph rapporte cette Histoire dans le second Livre contre Apion. Ce Livre des Maccabées est dans toutes les éditions Grecques. Il est mis au nombre des Livres Canoniques dans le dernier Canon attribué aux Apôtres, mais il y a peut-être été ajouté, il en est fait mention dans la Chronique d'Eusebe, & dans l'Auteur de l'abregé de l'Ecriture attribué à saint Athanase. Cette Histoire, si elle est vraie, s'est passée environ cinquante années avant les Histories rapportées dans les deux autres Livres. Il doit donc être le premier, & on l'appelle à tort Livre des Maccabées, puisqu'il n'en parle point.

Le quatrieme contenant l'Histoire d'Hircan est rejeté comme apocryphe par l'Auteur de l'abregé de l'Ecriture attribué à saint Athanase. Il n'en est presque point parlé dans les anciens. Il peut avoir été tiré du Livre des actions de Jean Hircan, dont il est parlé à la fin du premier Livre des Maccabées, Sixte de Siennenous assure, que sa narration est semblable à celle de Joseph, mais qu'il y a des Idiotismes Hebraïques.

Il y a à la fin de Job dans l'edition Grecque une Genealogie de Job, qu'on dit être la cinquiesme depuis Abraham, avec les noms des Rois d'Idumée, & des Roiaumes de ses amis. Cette addition n'est ni dans le Latin, ni dans l'Hebreu. Il y a encore dans le Grec un discours de la femme de Job, qui n'est point dans